



Guadeloupe

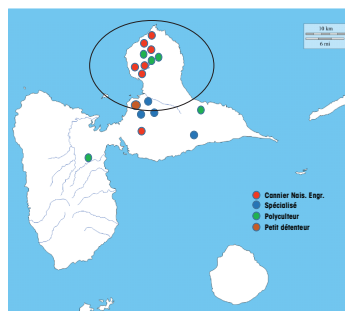


COLLECTION RÉFÉRENCES



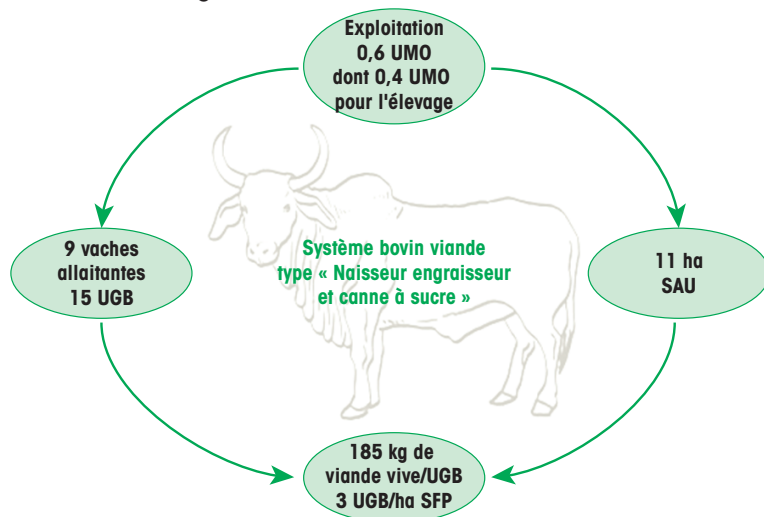
SYSTÈME BOVIN VIANDE AVEC CANNE À SUCRE NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUADELOUPE

Actualisation conjoncture économique 2023



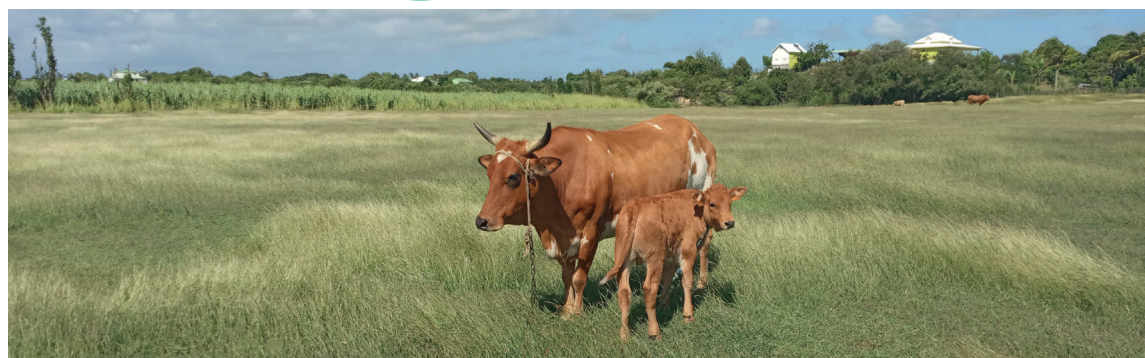
Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement, tel qu'il peut déjà exister sur le terrain. Ses résultats représentent des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Un cas-type objectif est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain. Ce système concerne des exploitations en réforme foncière, situées en Nord Grande-Terre. Cette partie de la Guadeloupe se caractérise par un sol de type vertisol et un climat sec.

L'assolement est imposé selon la répartition suivante : 60 % en canne et 40 % en diversification (élevage bovin). L'élevage y est conduit de manière intensive, sur des prairies naturelles. La production est orientée vers la commercialisation d'animaux de boucherie, conduits au piquet, et vendus vers l'âge de 18-24 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 5 à 20 ha
- Cheptel de 10 à 20 vaches allaitantes
- Chargement de 2,5 à 4 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2023

Conjoncture 2023	Prix 971	Prix 972	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	-	522	400
Aliment VL 20% MAT (€/t)	590	-	412
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,67	1,67	1,82
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,6	6,8	5,15

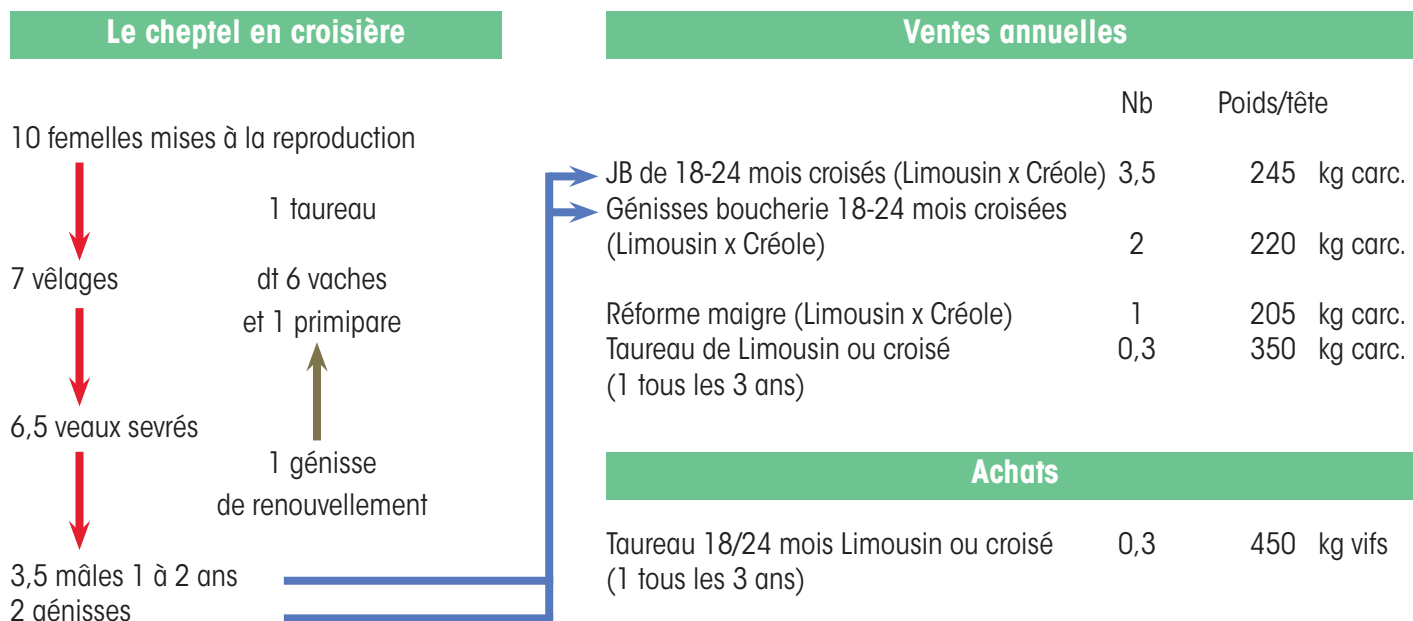
UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

LE TROUPEAU VIANDE

9 vaches allaitantes de race Créole ou croisée

15 UGB

Fonctionnement du troupeau



Le principal mode de reproduction est la monte naturelle avec un taureau Blond d'Aquitaine ou Croisé Blond d'Aquitaine x Créole. L'insémination artificielle est pratiquée avec des semences de taureaux de races bouchères ou Créole. Le taux de gestation reste faible. La perte d'un veau tous les deux ans impacte également la productivité, avec un taux de mortalité des veaux relativement élevé (7 %) lié à des causes diverses (sanitaires, chiens...). Les jeunes bovins sont tous engraisés avec un complément de concentrés jusqu'à l'âge de 18-24 mois, et sont commercialisés par des SICA ou des bouchers.

Performances du troupeau

Taux de gestation	70 %
Taux de veaux issu d'IA	29 %
Taux de mortalité des veaux	7 %
Taux de renouvellement	14 %
Taux de productivité numérique*	65 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	450 jours
UGB viande/vache allaitante	1,67
Production Brute de Viande Vive	2 828 kg vifs
soit	185 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, par pâturage tournant sur 4 ha de savanes améliorées. Les mâles à l'engraissement sont élevés au piquet sur environ 1 ha de SFP, mais peuvent aussi valoriser d'autres surfaces (parcours et surface non valorisée par la canne).

En période de sécheresse sévère, la canne devient une ressource fourragère disponible pour le troupeau. Dans ce système, des éleveurs produisent de la canne fourragère, destinée au cheptel. La culture de la canne est menée de manière intensive, sans irrigation.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	5 ha d'herbe
SFP/SAU	45 %
Fertilisation par ha SFP	38 N
Production de viande vive/ha SFP/an	565 kg vifs
Chargement corrigé	3,1 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	4,0 T
soit	260 kg/UGB



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Régime fiscal : Imposition forfaitaire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		CHARGES	
48 326 €		36 439 €	
Bovins viande (36 % PB)	17 463	Charges opérationnelles (28 % PB)	13 735
Ventes	8 647	Troupeau	3 223
3 Jeunes bovins 18-24 mois finis race 39 (450 kgv - 1 364 €)	4 092	(15 UGB bovins viande)	
2 Génisses boucherie 18-24 mois race 39 (385 kgv - 1 225 €)	2 450	Concentrés	154 €/UGB 2 351
1 Vaches réforme race 39 (400 kgv - 850 €)	850	Frais vétérinaires	39 €/UGB 603
1 Jeunes bovins finis race 39 (225 kgv - 682 €)	682	Frais d'élevage	18 €/UGB 270
1 Taureaux de réforme race 39 (233 kgv - 573 €)	573		
Achats d'animaux	-1 000	Surfaces fourragères	1 205
1 Reproducteurs mâles race 39 (150 kgv - 1 000 €)	-1 000	(5 ha SFP : dont 5 ha SH)	
Aides	9 816	Engrais et amendements	220 €/ha 1 099
Aide organisation producteurs : 1 619 têtes à 2,40 €	3 886	Produits de défense végétaux	21 €/ha 106
Aide Maintien Chep. Allaitant : 12 têtes à 250,00 €	3 000		
Aide à la productivité (veau) : 7 têtes à 200,00 €	1 300	Productions végétales	9 307
Prime abat. gros bovins base : 7 têtes à 130,00 €	884	(6,0 ha CPE)	
Complément PAB gros bovins : 7 têtes à 109,71 €	746	Engrais et amendements	878 €/ha 5 270
		Produits de défense végétaux	673 €/ha 4 036
Cultures pérennes (61 % PB)	29 379		
Ventes	10 074		
Canne à sucre : 390 t à 25,83 €	10 074		
Aides	19 305		
Autre aide cultures pérennes : 1 170 t à 14,50 €	16 965		
Aide cultures pérennes : 390 t à 6,00 €	2 340		
Produits non affectables (3 % PB)	1 485		
Aides	1 485		
Indemnité compens handicap : 11 ha à 135,00 €	1 485		
		Charges de structure (47 % PB)	22 704
		(hors amortissements et frais financiers)	
		Main-d'œuvre (MSA + salaires)	80 €/ha SAU 880
		Foncier	121 €/ha SAU 1 326
		Matériel	1 709 €/ha SAU 18 794
		Bâtiments et installations	0
		Autres charges	155 €/ha SAU 1 704
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (25 % PB)	11 887 €
		19 812 €/UMO (0,6 UMO exploitant)	
Annuités (11 % EBE)	1 266 €	Amortissement	2 027 €
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	118 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	10 621 €	RESULTAT COURANT (20 % PB)	9 742 €
17 702 €/UMO		16 237 €/UMO	

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	1 898	1 141	3 493
Charges opérationnelles	481	289	886
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	1 417	852	2 607

VA : Vache Allaitante

RÉSULTATS 2023

La conjoncture 2023 laisse entrevoir une dégradation de l'Excédent Brut d'Exploitation de 17 %.

Les charges augmentent de 7 027 €, ainsi que les produits de 4 742 €.

Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 19 % du résultat courant.

Évolution de 5 postes (aliment, engrais, carburant, prix de vente des bovins, aides)

	Prix 2022	Prix 2023	Évolution
Aliment BC ~20% MAT (€/t)	644	600	-7%
Aliment VL ~20% MAT (€/t)	618	590	-4%
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,80	1,67	-7%
Prix de vente d'un JB (€/kg carc)	5,1	5,6	+10%
Aides POSEI (€/kg carc)	2,40	2,40	=

MAT : Matière Azotée Totale



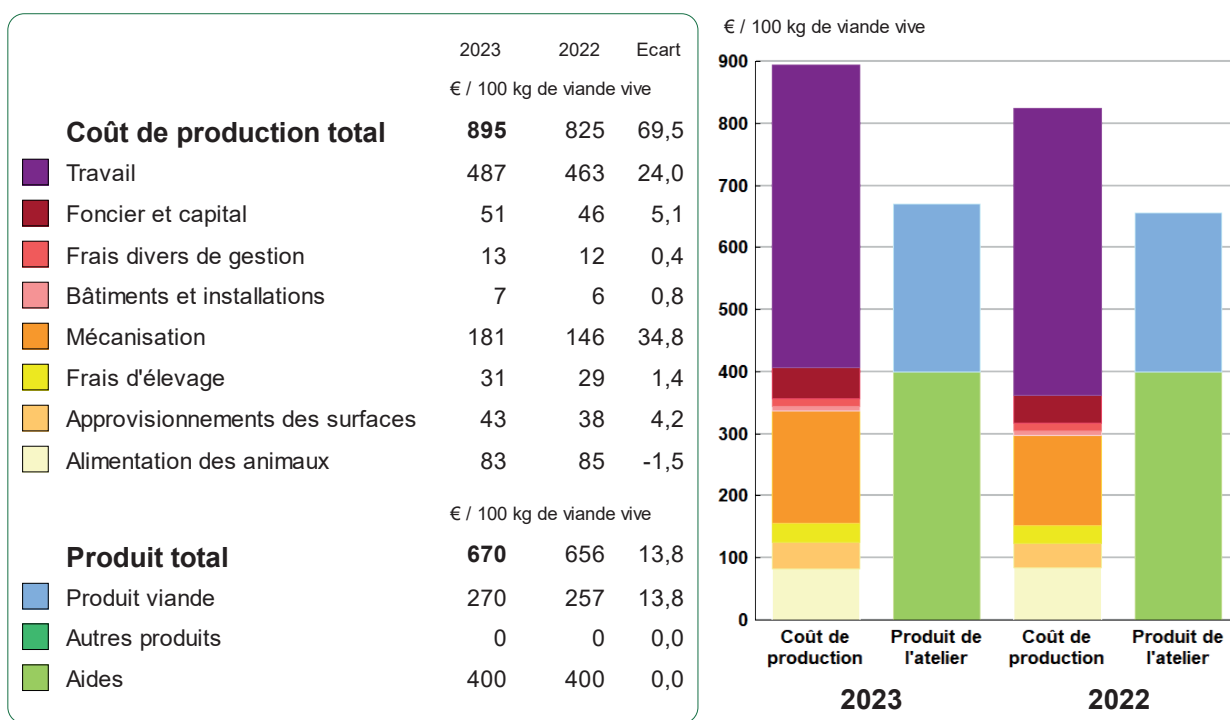
COÛT DE PRODUCTION 2023 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.
- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, la main-d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.



Productivité	Cas-type
Production brute de viande vive (kgvv)	2 828
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0,40
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	7 070



Un coût de production supérieur au produit de l'atelier indique une rémunération de la main-d'œuvre familiale inférieure à 2 SMIC/UMO.

En conjoncture 2023, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération à hauteur de 1,04 SMIC/UMO familiale**, en baisse de 16% par rapport à 2022.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Octobre 2024 - Référence Idele : 0024 602 046
ISBN : 978-2-7148-0289-7
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Valérie MAROUDIN - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84 - valerie.maroudin@capviande.com
Kaïssy NARAYANINSAMY - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84 - knarayaninsamy@capviande.com
Stéphanie JOCK - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29 - selectioncreole@gmail.com
Keïla MONDUC - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29 - monduc.selectioncreole@gmail.com
Frédéric MARIE - CODEM - Tél : 05 96 30 02 02 - marie@codem.pro
Kévin MARIE-LOUISE BREDON - CODEM - Tél : 06 96 23 24 42 - kevin.marie-louise-bredon@codem.pro
Laurent FRANCIETTE - CA972 - Tél : 05 96 51 75 75 - laurent.franciette@martinique.chambagri.fr
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56 - osbrahman@hotmail.fr
Gilles SAGET - Institut de l'Élevage - Tél : 06 23 70 33 17 - gilles.saget@idele.fr
Arnault VILLARET - Institut de l'Élevage - Tél : 06 82 22 31 84 - arnault.villaret@idele.fr

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

